

## ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Version 1.0  
MODIFIÉ LE : 30 Avril 2015  
(APPROUVÉ)

<b>Rôle</b>	<b>Nom (s)</b>
<b>Responsable :</b>	Patrice Drolet
<b>Autres rédacteurs:</b>	Moncef Belaïd
<b>Équipe de travail :</b>	Patrice Drolet, Steeve St-Laurent, Étienne Bertrand, Moncef Belaïd
<b>Valideur:</b>	Patrice Drolet
<b>Approbateur :</b>	Patrice Drolet

## TABLE DES MATIÈRES

1. GESTION DU DOCUMENT.....	3
2. GLOSSAIRE DES TERMES/ACRONYMES/ABRÉVIATIONS.....	4
3. INTRODUCTION.....	5
4. CONFIDENTIALITÉ .....	6
5. ANNEXE .....	8

## HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

<b>Version (état)</b>	<b>Auteur /Compagnie</b>	<b>Description de la modification</b>	<b>Date</b>
1.1	Patrice Drolet	Contenu	30 avril 2015
1.0	Moncef Belaïd / Infodata	Conception du document Mise en forme	30 avril 2015

## 2. GLOSSAIRE DES TERMES/ACRONYMES/ABRÉVIATIONS

DMÉ	Dossier Médicale Électronique
MV	Machine Virtuelle
DSQ	Dossier Santé Québec

### 3. INTRODUCTION

Ce document a pour but de décrire la politique de la compagnie en terme de protection et confidentialité des données.

#### 4. CONFIDENTIALITÉ

Le DMÉ est conforme aux orientations technologiques du MSSS en ce qui concerne la sécurité et la confidentialité («Cadre global de gestion des actifs informationnels appartenant aux organismes du réseau de la santé et des services sociaux – Volet sur la sécurité»). Ce cadre exige entre autre le chiffrement de bout en bout: les communications entre les composants du système d'information et l'utilisateur sont chiffrées de bout en bout. Voir également les documents « Sécurité.pdf » et « ISO-17799.pdf ».

Les serveurs seront hébergés chez Oricom Internet dans la ville de Québec. Des copies de sauvegardes seront conservées dans la salle de serveurs du bureau du fournisseur, à Lévis.

Par ailleurs, les employés de Logiciels INFO-DATA inc. ont signé un engagement de confidentialité et le personnel est formé et sensibilisé au respect de la sécurité et de la confidentialité des données. Voir en annexe Engagement de confidentialité.

Le consentement du médecin responsable de la clinique est toujours requis avant d'importer ou d'exporter des données. De plus, le système informe les utilisateurs qu'ils doivent s'assurer du consentement de l'utilisateur avant de procéder à l'inscription de ses données dans le logiciel. Enfin, les données sont séparées de façon physique pour respecter la confidentialité des données selon les clients (une MV par GMF/UMF).

Outre cela, la solution proposée n'envoie pas de données cliniques à d'autres fournisseurs privés. Les seuls échanges de données seront avec la RAMQ (inscription de la clientèle), le DSQ (domaine médicaments pour le moment; autres à venir), et les interfaces spécifiques mentionnées dans cet appel d'offres.

Notre engin d'interface dirige les résultats dans le dossier du patient et envoie un lien au médecin mentionné dans le résultat et au médecin de famille du patient assigné dans l'application (si différent de celui qui en a fait la demande). Si un patient ne veut pas que son médecin reçoive un résultat, il doit alors le dire au personnel de labo afin que ledit résultat ne soit pas transmis.

Concernant la confidentialité des données, le niveau 4 est atteint avec OscarQc grâce à sa gestion évoluée des droits des utilisateurs, aux méthodes de connexion sécurisée et à l'authentification forte. Notre mode de déploiement n'expose pas le serveur d'application au WAN directement; tout doit passer par un proxy https : la seule porte d'accès est donc la page de connexion de l'application. Le serveur d'application est bien protégé. Le serveur de données est également bien protégé, car il n'accepte les

connexions que du serveur d'application (uniquement les connexions JDBC provenant de cette MV sont permises).

Un risque important concerne souvent les copies de sauvegardes de la base de données. Il n'y a pas de risque ici, car il n'y aura pas de sauvegarde de la base de données! L'utilisation de DRBD en plus des copies de MV faites quotidiennement remplace avantageusement les simples copies de sauvegarde de la base de données. De plus, une MV Ubuntu permettant l'encryption complète du disque est une bien meilleure option et est celle que nous appliquerons dans la plus part des déploiements. Finalement, l'encryption des données d'identification dans la base de données est une autre protection intégrée des renseignements personnels.

**ANNEXE****1. Engagement de confidentialité**

Je, soussigné(e), (Nom de la personne)

\_\_\_\_\_, exerçant mes fonctions au sein de Logiciels INFO-DATA inc., déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat intervenu entre ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et mon employeur en date du \_\_\_\_\_.
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ou par l'un de ses représentants autorisés.<
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité.
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À \_\_\_\_\_

CE \_\_\_\_\_ JOUR DU MOIS DE \_\_\_\_\_ DE L'AN \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Signature du déclarant ou de la déclarante)